

CHARTRE DE DONATION

DE

L'ÉGLISE DE TULLINS A L'ABBAYE DE SAINT-CHEF

(9 septembre 1108).

Nous nous proposons de faire encore, avec l'agrément présumé de nos lecteurs, quelques emprunts aux précieux *Cartulaires de saint Hugues*, en glanant sur les limites géographiques du Lyonnais et en restant autant que possible dans le domaine de l'inédit (1). Voici d'abord la charte par laquelle saint Hugues lui-même, évêque de Grenoble, donna à l'abbaye de Saint-Chef l'église de Tullins. Le texte s'en trouve reproduit dans le i^{er} *Cartulaire*, sous le n° ix, et dans le 2^a, sous le n° LXXIII ; nous prenons pour base la première leçon, comme plus ancienne et plus authentique, et nous ajoutons entre parenthèses les additions et les variantes de la seconde.

Carta de Tolino.

Ego Hugo, Gratianopolitanus episcopus (2) , rogatu domini Guidonis (*par* Widolis¹, Viennensis archiepiscopus

(1) L'auteur avait reconnu, avant la distribution de la 19^e livraison de la *Revue du Lyonnais*, la publicité donnée à la charte du roi Boson en faveur de l'abbaye de Charlicu, par GUICHENON (*Bibliolheca Sebusiana*, cent, ir, n° 71) et par D. BOUQUET (*Rer. Gallic, script.*, t. ix, p. 670).

(2) Saint Hugues occupa le siège de Grenoble de 1082 au 4^e avril 1132.